

Protection des sources d'eau potable

Bassin versant de la rivière Saint-Charles

Plan d'action préliminaire 2025-2035

Résumé

Dans un contexte de changements climatiques, de croissance de la population et de développement des communautés, les municipalités de Québec, de Lac-Delage et de Stoneham-et-Tewkesbury collaborent pour assurer la protection de la rivière et du lac Saint-Charles.

Un bassin versant, c'est quoi?

Il s'agit d'un territoire géographique bien défini où toute l'eau qui y tombe (pluie ou neige) s'écoule vers un même cours d'eau (ruisseau, rivière, lac, etc.) C'est un peu comme un grand entonnoir dans lequel les eaux suivent des chemins différents et finissent par se rejoindre.

Priorités et actions à mettre en œuvre

Ces mesures se déploient à court, moyen et long terme, dont certaines en continu.

1 Réduire la contamination par les eaux usées et le réseau routier

- » Soutenir et prolonger la subvention pour la mise aux normes des installations septiques autonomes de plus de 30 ans et les non conformes.
- » Réaliser les études complémentaires nécessaires concernant le raccordement des deux stations de traitement des eaux usées en amont du lac Saint-Charles.
- » Installer des systèmes dans les zones à fort ruissellement pour filtrer l'eau et capter les polluants (infrastructures vertes) avant qu'ils ne rejoignent les cours d'eau.
- » Évaluer et optimiser le nettoyage des rues au printemps pour capter les polluants près des cours d'eau.

2 Assurer une utilisation du territoire compatible avec la gestion intégrée de l'eau

- » Réviser et mettre à jour le [schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec \(SAD\)](#) en y intégrant les nouvelles mesures et orientations gouvernementales en matière de gestion intégrée et durable de la ressource en eau.
- » Identifier une cible de l'état trophique du lac Saint-Charles acceptable, c'est-à-dire son état de vieillissement, afin de guider les actions à mettre en place.

3 Soutenir l'acquisition de connaissances

- » Soutenir la réalisation d'études portant sur les contaminants émergents qui ne sont pas traités par les usines de traitement des eaux (usées et potable).

4 Réduire les impacts des activités humaines sur la ressource en eau

- » Continuer l'acquisition de terrains pour décontaminer les sites ayant un impact sur la qualité de l'eau.
- » Mettre en place un programme de suivi de la qualité de l'eau des sites d'extraction et de l'eau souterraine.
- » Réduire l'utilisation de produits polluants utilisés pour l'entretien des sites récréatifs et de villégiature par l'application réglementaire et la sensibilisation.

5 Assurer la disponibilité en eau

- » Mettre en place un programme d'accompagnement et de formation destiné aux entreprises et aux industries pour l'économie d'eau potable.

Mesures locales priorisées

Ville de Québec

- » Réduire la vulnérabilité de la prise d'eau en développant un plan pour lutter contre les obstructions hivernales.
- » Accentuer les efforts pour atténuer les impacts associés aux activités militaires en mettant à profit la table de concertation de la base militaire.
- » Développer, réaliser et diffuser un programme d'accompagnement et de formation pour les producteurs agricoles.

Ville de Lac-Delage

- » Soutenir le développement et l'implantation d'un système de suivi du niveau de la nappe phréatique.
- » Développer un projet pour caractériser le type de véhicules et de chargements qui circule sur la route de la Grande Ligne, et évaluer la pression d'achalandage.
- » Suivre l'impact de la sablière sur la source d'eau potable souterraine de la Ville.
- » Élaborer un protocole d'inspection de l'entreposage des fumiers des écuries privées avec la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury.
- » Étudier l'impact du projet de développement d'Empire 47 sur la ressource en eau en tenant compte de la mise à jour du rapport de vulnérabilité.

Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury

- » Mettre en place des mesures pour surveiller le niveau des eaux souterraines.
- » Créer un comité avec Hydro-Québec et des organismes environnementaux pour élaborer un projet collaboratif de verdissement sous la ligne de transport d'électricité dans l'aire intermédiaire du puits du secteur Grands-Ducs.
- » Poursuivre les efforts de réduction des fuites d'eaux usées dans le réseau d'égouts municipal.
- » Élaborer des projets collaboratifs avec la station de ski locale pour limiter son impact sur la ressource en eau.

✳ Pour identifier sur une carte les limites des aires de protection couvertes par ce plan, consultez les pages 98 à 108 du [plan de protection](#) (version préliminaire).